

Le Rhône a connu une évolution radicale durant les 150 dernières années. Autrefois divaguant entre des bras multiples (**fleuve en tresse**), il est aujourd'hui artificialisé en tronçons court-circuités, endigué en canaux et cloisonné par des barrages. C'est dans ce contexte que le site Natura 2000 « **Milieux alluviaux du Rhône aval** » a été désigné en Zone Spéciale de Conservation pour préserver des milieux naturels et des espèces d'importance européenne (ou d'intérêt communautaire) bouleversés par les changements du profil du fleuve. Situé dans la moyenne vallée du Rhône sous forme d'un chapelet de sites entre Saint-Vallier et Donzère, il s'étend sur **2111 ha** entre les départements de l'Ardèche et de la Drôme et concerne 23 communes.

Le Rhône, tout une histoire...

ARRAS -SUR-RHÔNE
VION
SERVES -SUR-RHÔNE
EROME
GERVANS

Drôme
26

BEAUCHASTEL
LA VOULTE-SUR-RHÔNE
LE POUZIN
BAIX
CRUAS
ETOILE-SUR-RHÔNE
LIVRON-SUR-DRÔME
LORIOLE-SUR-DRÔME
SAULCE-SUR-RHÔNE
LES TOURRETTES

Ardèche
07

Site Natura 2000 D4
« Milieux alluviaux du Rhône aval »
Limites communales

CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE
VIVIERS
SAINT-MONTAN
DONZERE
BOURG-SAINT-ANDEOL
PIERRELATTE
SAINT-MARCEL -D'ARDÈCHE
SAINT-JUST -D'ARDÈCHE



Contact de la structure animatrice du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » :

Mairie Le Pouzin
04 75 63 81 48
mairie@lepouzin.fr

Retrouvez l'ensemble des informations et des actualités sur le site internet du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

www.milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr

et du centre de ressource national

www.natura2000.fr

Rédaction : Amanda Cocquelet, Sophie Coste-Durieux - Création graphique :
Impression : Imprim'café - Illustratrice : Marion Jouffroi - Graphiste : Marion Sarano - Auteurs photographies : A.Berlin ; A.Cocquelet ; A.Horellou - INPN ; C.Leborne ; H.Hillewaert - Wikipédia ; H.Penel - Castor et Homme ; L. Arthur ; M.Batista ; M.Ehrhardt ; M.Georget - CEN RA ; V.Pierron



Site Natura 2000 Milieux alluviaux du Rhône aval

Un chapelet de sites
le long du Rhône...



Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Ces dernières décennies, les milieux naturels et les espèces animales et végétales disparaissent à une vitesse sans précédent. Face à ce constat, l'Europe a mis en place le réseau Natura 2000 qui a pour objectif de préserver le patrimoine naturel et la diversité biologique dans les 27 pays membres.

Directive
« Oiseaux »
(1979)

Préserver les espèces d'oiseaux sauvages rares et ou menacés et leurs habitats naturels



Directive
« Habitat faune flore »
(1992)

Conservier les habitats naturels/semi-naturels et les espèces qu'ils abritent



Zone de protection
spéciale (ZPS)

Zone spéciale
de conservation (ZSC)

Réseau de sites
Natura 2000

Objectif du réseau
Natura 2000 :
enrayer la perte
de la biodiversité !

Préserver la
biodiversité

Maintenir et restaurer
les habitats naturels
et les espèces animales
et végétales

Contribuer au développement
durable des territoires

Favoriser
la concertation
autour des enjeux
environnementaux

Sensibiliser et valoriser
les pratiques
respectueuses
de l'environnement

Natura 2000 en quelques chiffres*

Aujourd'hui on compte :

- Près de **29 300** sites Natura 2000 en Europe soit 18% du territoire ;
- **1 564** sites terrestres en France couvrant près de 13% du territoire ;
- **24** sites en Ardèche (20% du territoire) et **32** sites dans la Drôme (12% du territoire)

*Commission européenne - baromètre Natura 2000 (fév. 2016) / ministère de l'Environnement et Muséum national d'histoire naturelle (fév. 2017).

Natura 2000 est
le plus grand réseau
de sites naturels protégés
au monde !

Des milieux naturels liés au Rhône...

Le nom du site Natura 2000 « milieux alluviaux » vient du terme « alluvion » qui fait référence aux dépôts de sédiments associés à la dynamique des cours d'eau. En effet, malgré les aménagements humains successifs du fleuve, la vallée du Rhône possède encore des milieux aquatiques relictuels qu'il est important de préserver. **Voici quelques exemples...**

Les forêts alluviales

sont les **forêts humides présentes en bord des cours d'eau**. Elles sont constituées principalement de peupliers, de saules et de frênes. Le site Natura 2000 présente les derniers massifs de forêts alluviales non protégés de la vallée du Rhône.

Loutre d'Europe

Minioptère de Schreïbers

Lucane cerf-volant

Milan noir

Grande aigrette

Les Lônes

sont les **bras secondaires du Rhône**. Elles constituent un fort intérêt écologique pour les espèces animales et végétales : lieu de refuge, de reproduction et d'alimentation.

Agrion de mercure

Les prairies alluviales

poussent sur les dépôts d'alluvions (graviers et galets). Autrefois entretenues par les crues puis par les activités pastorales, elles sont aujourd'hui en proie à l'embroussaillage ou à la mise en culture. Certaines présentent des orchidées remarquables.

Ophrys abeille

Diane



Castor d'Europe

Apron du Rhône

Les milieux humides

rassemblent le fleuve lui-même et ses abords sous forme de bancs de galets, de roselières ou de mares par exemple. Ils sont l'habitat de nombreuses espèces.

Alose feinte

Comment le site Natura 2000 est-il géré sur votre territoire ?

Une démarche locale de concertation : **le Comité de pilotage (ou COPIL)**

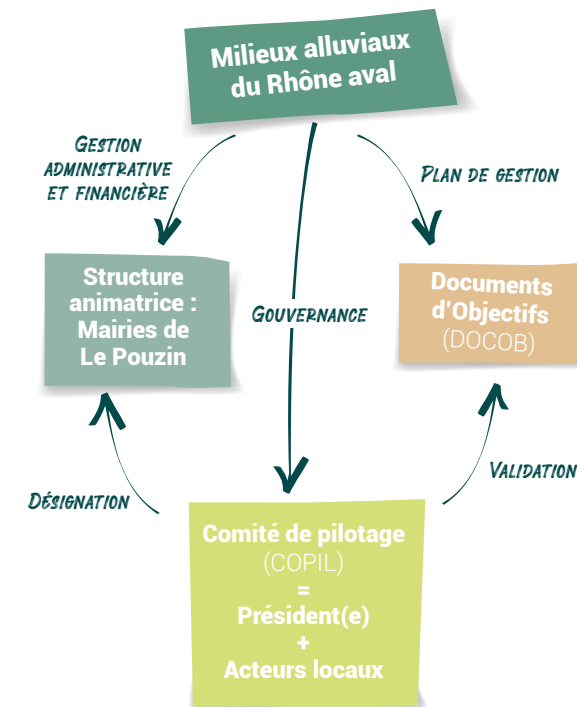


Le comité de pilotage (COPIL) est l'instance de gouvernance et le lieu de concertation autour de la gestion du site Natura 2000. Il regroupe les acteurs locaux concernés par le site : les collectivités territoriales, les services et établissements publics, les associations, les exploitants, les professionnels, les usagers, les propriétaires, les experts scientifiques...

Un document de gestion du site Natura 2000 : **Le document d'objectifs (DOCOB)**

Le document d'objectifs présente la liste des espèces et des habitats dits d'intérêt communautaire, ainsi que les activités socio-économiques du site Natura 2000. Il définit les mesures de gestion, leurs modalités techniques et financières pour préserver les milieux naturels et ces espèces tout en maintenant les activités humaines.

Une structure animatrice est désignée par les élus du comité de pilotage comme « structure porteuse » pour assurer l'application du DOCOB et la gestion administrative et financière du site. Les élus choisissent aussi le président du comité de pilotage.



Comment agir pour la biodiversité de votre territoire ?

La charte Natura 2000 du site

Chaque site possède sa charte Natura 2000 qui recueille des bonnes pratiques de gestion courante. L'adhésion à cette charte marque l'engagement individuel à des pratiques favorables à l'environnement et faciles à mettre en œuvre.

Qui la signe ?

Les représentants des activités et les propriétaires ou ayants droits privés ou publics.

Quelle contrepartie ?

Une exonération de la taxe sur le foncier non bâti.

Quelle durée ?

5 ans renouvelables.

Les contrats Natura 2000

Les contrats permettent de préserver ou de restaurer des milieux naturels et les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire sur des parcelles incluses dans le site Natura 2000.

Qui la signe ?

Les propriétaires ou les ayants droits privés ou publics.

Quelle contrepartie ?

Une rémunération pour les travaux effectués. Les contrats sont cofinancés par l'Etat et l'Europe.

Quelle durée ?

5 ans (ou plus pour des contrats spécifiques).

Vous êtes propriétaire ou exploitant d'une parcelle située dans le périmètre Natura 2000 et vous avez envie d'agir pour votre environnement ?

Vous pouvez adhérer à la charte Natura 2000 et signer des contrats de gestion !

Vous êtes peut-être soumis à une évaluation d'incidence Natura 2000 ! !

La structure animatrice est là pour vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à la contacter !